

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 novembre 2021

Date de la convocation : 02/11/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILLY, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, Mme Béatrice TRANCHAND, M. Alain ORENGIA, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : Mme Michèle CEDRIN à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Isidore POLO à M. Christian JANIN, Mme Sophie PORNET à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, M. Charles TODARO à M. Jean TISSOT.

Secrétaire de séance : Mme Annick GUICHARD

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE :** Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés publics

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°20-71 du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

VU la délibération n° 20-181 du Conseil Communautaire du 13 octobre 2020 portant actualisation de la délégation de pouvoirs au Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N°21-38 : Convention d'occupation précaire avec la Société L & M ASSOCIES

N° 21-39 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré AX n°122 – 123 – 124 sis 203 chemin de Durandal – La Balay à Vienne

N°21-40 : Convention précaire de courte durée avec le Département de l'Isère pour la mise à disposition de locaux au bâtiment Ellipse à Vienne

N° 21-41 : Demande de subvention auprès du Département du Rhône pour l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA par le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération

N° 21-42 : Avenant à la convention d'occupation précaire de la Société JRPV

N°21-43 : Attribution d'aides économiques exceptionnelles aux commerçants et artisans dans le cadre de la crise sanitaire de la covid-19

N°21-44 : instauration d'une indemnité de mobilité à titre temporaire aux maitres-nageurs

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés publics :

M21-049 : marché conclu avec l'entreprise MANREY pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 05 couverture étanchéité pour un montant de 53 1909,92 € H.T.

M21-050 : marché conclu avec l'entreprise ROLANDO ET BOISSON pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 06 parement de façades pour un montant de 936 223,56 € H.T.

M21-051 : marché conclu avec l'entreprise METALLERIE DU FOREZ -BLANCHET pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 07 menuiserie extérieure aluminium pour un montant de 789 132,06 € H.T.

M21-054 : marché conclu avec l'entreprise GUILLON pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 10 menuiserie intérieure bois pour un montant de 170 334,88 € H.T.

M21-057 : marché conclu avec l'entreprise NAVIC SASU pour les travaux de modernisation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à St Romain en Gal - Lot 13 équipements de vestiaires pour un montant de 294 366 € H.T.

M21-079 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise SIGNAUX GIROD pour la fourniture, pose et maintenance de poteaux horaires pour le réseau de transport pour un montant maximum de 100 000 € H.T. sur la durée du marché, soit 4 ans maximum.

M21-085 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise E-BIKE SOLUTIONS pour la location et entretien de vélos pour la mise à disposition des entreprises, administrations et associations du territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour un montant maximum de 212 000 € H.T. sur la durée du marché, soit 3 ans maximum.

M21-086 : marché conclu avec l'entreprise AESU ARCHITECTE URBANISTE pour l'étude urbaine relative à l'aménagement de la halte ferroviaire sur la commune de Reventin Vaugris pour un montant de 69 130€ H.T

M21-087 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise VERNEIL FORMATION pour l'analyse de la pratique (secteur de la petite enfance), lot 1 : directrices et responsables des relais assistantes maternelles, pour un montant maximum annuel de 10 000 € H.T. et pour une durée maximum de 3 ans

M21-088 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise VERNEIL FORMATION pour l'analyse de la pratique (secteur de la petite enfance), lot 2 (pour les équipes des relais assistantes maternelles) pour un montant maximum annuel de 30 000 € H.T. et pour une durée maximum de 3 ans.

M21-090 : convention conclue avec le cabinet Philippe PETIT concernant la prestation d'assistance juridique et pour un taux horaire de 150 € HT.

M21-091 : marché conclu avec l'entreprise NALISSE pour la mission d'accompagnement de la concertation lancée autour de la démarche "3P" (plan de mobilité - programme local de l'habitat - plan climat air énergie territorial) pour un montant de 37 200 € H.T.

M21-092 : marché conclu avec l'entreprise ALP'GEORISQUES pour la révision de la cartographie des aléas naturels prévisibles pour la commune de Luzinay (38) pour un montant de 10 710 € H.T.

M21-093 : marché conclu avec l'entreprise ICDF pour la mission de CSPS démolition et reconstruction de l'ouvrage de franchissement du Baraton par la route de Château Gaillard à Septème pour un montant de 1 100 € H.T.

M21-094 : marché conclu avec l'entreprise HYDROKARST pour les travaux sur la galerie de l'ancienne installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Vienne en post-exploitation pour un montant de 17 644,50 € H.T.

M21-095 : marché conclu avec l'entreprise ONYX pour la collecte des cartons et fermentescibles sur le marché de Vienne pour un montant de 60 000 € H.T. (1 an)

M21-096 : marché conclu avec l'entreprise SOLIHA pour le dispositif d'accompagnement pour la mise en œuvre des mesures Habitat des PPRT de Chasse sur Rhône et Luzinay/Serpaize/Villette de Vienne pour un montant de 89 750 € H.T.

M21-097 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise KSB pour la réparation et l'entretien de pompes de relevage, lot 1 (pompes EU et EP) pour un montant maximum de 153 000 € H.T. sur la durée du marché (3 ans maximum).

M21-098 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise KSB pour la réparation et l'entretien de pompes de relevage, lot (eau potable) pour un montant maximum de 60 000 € H.T. sur la durée du marché (3 ans maximum).

M21-102 : marché conclu avec l'entreprise 3D INFRASTRUCTURE pour l'étude de faisabilité relative à l'aménagement du chemin de la Combe sur la commune de St Romain en Gier pour un montant de 8 220€ H.T.

M21-080 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise COIRO pour la mise à disposition, compaction et transport de bennes de déchets pour un montant inchangé (rectificatif taux TVA).

M21-084 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise BINAUME pour la mission de MOE liée à l'aménagement du carrefour "Monsieur" à Eyzin-Pinet pour un montant de 562,50 € H.T.

M21-047 AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise CHAZELLE pour les travaux de modernisation du stade nautique, lot 3 gros œuvre pour un montant de 67 179,26 € H.T.

M20-059AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise MARTIN FREDERIC pour les travaux de réhabilitation de la maison du festival, lot 15 chauffage ventilation sanitaire pour un montant de 4 430 € H.T.

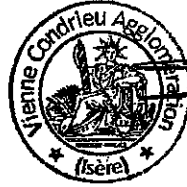
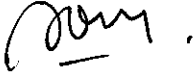
M20-055AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise DIC pour les travaux de réhabilitation de la maison du festival, lot 11 plâtrerie-peinture pour un montant de 2 470 € H.T.

M21-023AVE1 : Avenant conclu avec l'entreprise COLAS France pour les travaux de rénovation du pont chemin raie Brunet à Pont-Evêque pour un montant de 10 024 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 16/11/2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS